



Charges policières, nasses, interpellations massives : la violence se joint au déni démocratique

Après l'annonce d'Elisabeth Borne de faire usage du 49.3 le jeudi 16 mars, des mouvements spontanés se sont formés partout en France pour dénoncer le coup de force du gouvernement.

La réaction des forces de l'ordre face à ces mouvements de foule a été une fois de plus démesurée et particulièrement violente.

Les manifestant.es ont été nassé-e-s, chargé-e-s et gazé-e-s dans plusieurs villes alors que la technique de la nasse a été jugée illégale par le Conseil d'Etat ¹.

A Nantes, des manifestantes nassées ont porté plainte contre les policiers pour des faits de violences sexuelles².

Dans plusieurs villes, les policiers ont chargé sans sommations, créant des mouvements de foule dangereux pour la sécurité des manifestant.es, et faisant un usage massif de leur matraque de manière aléatoire ³.

A Paris, sur les 292 mesures de garde à vue prises en marge de la manifestation de jeudi, seules neuf ont donné lieu à un déferrement notamment pour un rappel à la loi. Toutes les autres gardes à vue ont été levées sans poursuites ⁴. Des journalistes ont été interpellés, un étudiant et photographe a été agressé par les forces de l'ordre ⁵.

Ces violences ont été constatées partout en France, venant de nouveau confirmer qu'il ne s'agit pas de situations individuelles isolées mais bien d'une doctrine de maintien de l'ordre choisie et assumée, qui semble clairement avoir pour objectif non pas le maintien de l'ordre public mais l'intimidation des manifestant.es et la cessation du mouvement social, portant atteinte à la liberté d'aller et venir, la liberté d'expression et de communication et le droit d'expression collective des idées et des opinions.

S'y ajoutent encore les interventions d'expulsion violentes de grévistes⁶, le placement en garde à vue de salariés énergéticiens dit les « robins des bois » ⁷ et les réquisitions⁸.

Le SAF demande au gouvernement et au Ministère de l'Intérieur de mettre un terme immédiatement à cette escalade de la violence. Ne doivent pas se reproduire les événements tragiques qui ont eu lieu lors du mouvement des gilets jaunes, au cours desquels des centaines de personnes ont été blessées gravement par les forces de l'ordre.

Le SAF demande également aux magistrats saisis de ces affaires de faire preuve d'indépendance et de responsabilité, et de ne pas tomber dans une répression judiciaire disproportionnée qui viendrait s'ajouter à celle policière. Le SAF engagera ou participera à toutes actions, devant toutes instances compétentes, au niveau national et international, visant à dénoncer des dérives inacceptables et dignes d'un pays autoritaire.

¹<https://www.conseil-etat.fr/fr/arianeweb/CE/decision/2021-06-10/444849> – 10 juin 2021

²<https://www.mediapart.fr/journal/france/180323/nantes-quatre-etudiantes-qui-manifestaient-accusent-la-police-de-violences-sexuelles>

³Notamment, communiqué de presse de l'Observatoire des pratiques policières toulousain ;

⁴https://www.bfmtv.com/amp/paris/manifestation-contre-le-49-3-a-paris-un-tiers-des-292-gardes-a-vue-levees_AN-202303170650.html

⁵<https://www.midilibre.fr/2023/03/19/arrestation-de-journalistes-en-manifestation-reporter-liberee-apres-35-h-etudiant-agresse-le-snj-donne-lalerte-11073298.php>

⁶<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/170323/ivry-sur-seine-regardez-comment-traite-les-eboueurs>

⁷ <https://www.lamarseillaise.fr/social/les-six-militants-cgt-energie-liberes-trois-mis-en-examen-FI13394405>

⁸ https://www.francetvinfo.fr/economie/retraite/reforme-des-retraites/greve-des-eboueurs-a-paris-la-situation-se-stabilise-cinq-garages-de-camions-bennes-ont-repris-une-activite_5719142.html